

Agent d'Exploitation des Equipements Sportifs (H/F)

Date de parution de l'offre

19/01/2026

Missions principales et objectifs

LA VILLE DE L'ISLE-ADAM - VAL D'OISE - 12 200 habitants

recrute par voie statutaire (mutation ou détachement) ou contractuelle

Agent d'exploitation des équipements sportifs H/F

Cadre d'emplois des adjoints techniques Territoriaux – catégorie C

Sous l'autorité du responsable des Sports et de la Plage, vous serez chargé(e) de :

Missions :

- Accueillir et renseigner les usagers ;
- Assurer la surveillance des équipements et des usagers ;
- Effectuer les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements et des matériels sportifs sur toutes les installations sportives de la Ville ;
- Installer et ranger les équipements et matériels (contrôle, entretien et maintenance) ;
- Gérer l'entretien, du nettoyage, de la désinfection, de l'hygiène des équipements ;
- Nettoyer les surfaces sportives ;
- Effectuer des missions de polyvalence à l'extérieur du lieu d'affectation (stade, plage, manifestations sportives).

Aptitudes et contraintes :

- Autonomie relative dans l'organisation du travail d'exécution ;
- Prise d'initiative, réactivité ;
- Disponibilité pour répondre aux besoins de service (horaires décalés en soirée et weekend ;
- Sens du travail en équipe et esprit sportif ;
- Qualités relationnelles, diplomatie, pédagogie ;
- Exemplarité dans l'accomplissement des missions ;
- Fréquente station debout prolongée, manipulation de produits toxiques ;
- Port obligatoire des Equipements de Protection Individuelle et des vêtements de travail ;
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité – devoir de réserve.

Horaires de travail sur la base de 37h hebdomadaires pouvant varier en fonction du calendrier sportif :

Lundi : 7h-11h / 12h-15h30

Mardi : 7h-11h / 12h-15h30

Mercredi : 7h-15h30 ou 15h30-22h30 par roulement.

Jeudi : 7h-11h / 12h-15h30

Vendredi : 7h-11h / 12h-15h

Rémunération par référence au statut, régime indemnitaire, prime annuelle, avantages sociaux (participation à la protection sociale complémentaire, Plurelya), 25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement et 11 jours d'ARTT, Compte Epargne Temps.

Poste vacant à pourvoir à compter du 1er juin 2026

-

Contact

[Postuler en ligne](#)

par mail : recrutement@ville-isle-adam.fr

ou écrire à

Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
45 Grande Rue - B.P. 90083
95290 L'Isle-Adam